



Conseil de l'Union européenne  
Secrétariat général

Bruxelles, le 22 décembre 2021

CM 5951/21

COPEN  
JAI  
DROIPEN  
CYBER  
JAIEX  
ENFOPOL  
DATAPROTECT  
EJUSTICE  
MI

## COMMUNICATION

### **CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISoire**

---

Correspondant: maria.castillejo@consilium.europa.eu  
jai.criminal.justice@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.74.53  
Secr.: +32.2.281.36.02

---

Objet: Groupe Coopération en matière pénale  
(COPEN - E-evidence)

---

Date: 12 janvier 2022  
Heure: 9:30  
Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT LEX  
Rue de la Loi 145, 1048 BRUXELLES

---

1. Adoption de l'agenda
2. Convention de l'ONU sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles  
= Etat des négociations

### 3. Preuve électronique :

#### – Second Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité

Propositions de la Commission d'une

- Décision du Conseil autorisant les Etats membres à signer, dans l'intérêt de l'Union européenne, le Second Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité

14612/21

14612/21 ADD1

- Décision du Conseil autorisant les Etats membres à ratifier, dans l'intérêt de l'Union européenne, le Second Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité

14614/21

14614/21 ADD1

14614/21 ADD2

= Echange de vues

15240/21 (à publier)

#### – Règles internes de l'UE

= Examen de la note de la Présidence

15243/21 (à publier)

15245/21 (à publier)

### 4. AOB

---

NB : Les documents du Conseil sont disponibles sur le portail des délégués. Le personnel de salle fournira des copies sur demande et dans les meilleurs délais.